



ÉTATS GÉNÉRAUX DES ACTIVITÉS VÉLO

24/25 FÉVRIER 2024

École maternelle & élémentaire Village des enfants
Rue Charles Gounod, 68260 KINGERSHEIM

Flashez
ce QR code
pour vous
inscrire



#NousLeSportPopulaire @FSGTOfficiel



Table des matières

DOSSIER DE PARTICIPATION.....	1
Mot du comité d'accueil.....	3
Déroulement des EGAV	4
Vendredi 23 février	4
Samedi 24 février.....	4
Dimanche 25 février.....	5
Présentation des ateliers.....	6
Samedi matin	6
Samedi après-midi.....	10
Dimanche matin.....	13
ECyclisme FSGT	17
Les pratiques partagées à la FSGT et le vélo.....	18
Candidatures au CNAV (feuille de candidature)	19
Plan de situation et infos pratiques.....	20
Lieu des travaux.....	20
Accès :.....	20
Hébergement	21
Prise en charge des participant·e·s aux EGAV	22
Annexes.....	25
Annexe 1 : Bilan, Historique, Chiffres et Cartographie Accéder à l'annexe	25
Annexe 2 : Infographie Vélo FSGT.....	25
Annexe 3 : Les rencontres préparatoires en région.....	25
Annexe 4: Guide pratique des CFA Guide pratique des CFA	25
Annexe 5 : Guide des épreuves fédérales FSGT	25

Mot du comité d'accueil

Le comité du Haut-Rhin, la commission départementale de cyclotourisme et la commission cycliste d'Alsace organisent pour la première fois une grande assemblée du vélo FSGT. Ils se feront un plaisir de vous accueillir pendant ces deux jours. Tous les bénévoles feront l'impossible pour que vous passiez un bon moment en notre compagnie.

Le cyclisme est un atout porteur pour notre département, ainsi que la commission des pratiques partagées handi-valides avec plusieurs clubs cyclistes qui pratiquent leurs sports avec des personnes en situation de handicap, visuel ou mental.

Nous venons d'hériter d'une salle (au Zuckerberg à Mulhouse) que nous aménageons en pôle de formation dès cette année. Nous avons devant nous le projet des 90 ans qui se profile et je compte bien sur les cyclistes pour en faire une fête de la FSGT, avec convivialité et dans l'esprit FSGT.

Merci aux personnes qui s'investissent tout au long de l'année.

Un grand merci à la ville de Kingersheim pour son soutien logistique par la mise à disposition des salles en particulier.

Bonne assemblée à tous et que plein de projets puissent voir le jour pour l'avenir du CNAV !

Roland GEISSER, Président du Comité Départemental du Haut-Rhin

Déroulement des EGAV

Vendredi 23 février

14h00 à 19h00 : Accueil des premiers participants

20h00 : Repas

Samedi 24 février

09h00 à 10h00 : Accueil des participants - café et croissants

10h00 à 10h30 : Mot du comité d'accueil et du collectif de préparation des EGAV

10h30 à 12h30 : Groupes de travail

Les écoles de vélo route et cyclo

Cyclotourisme 1

Les écoles de vélo VTT

Le fonctionnement du CNAV

12h30 à 14h00 : Repas

14h00 à 14h45 : Le ECyclisme à la FSGT

14h45 à 15h00 : Dopage : informations sur les nouvelles directives

15h00 à 15h15 : Pause

15h15 à 16h00 : L'engagement associatif bénévole et militant

16h00 à 18h00 : Groupes de travail

Règlement 1

Engagement bénévole

Règlement 2

La pratique féminine

18h00 à 18h15 : Pause

18h15 à 19h15 : Les pratiques partagées à la FSGT et le vélo

19h15 à 20h00 : Temps libre

20h00 à 21h00 : Mise à l'honneur des membres du CNAV, vin d'honneur

Dossier de participation - EGAV 2024 à Kingersheim

21h00 : Repas festif

Dimanche 25 février

08h00 à 8h30 : Accueil - café et croissants

08h30 à 8h45 : Formation

08h45 à 10h45 : Groupes de travail

Cyclotourisme 2

La formation du vélo FSGT

La pratique des jeunes

Modèle économique championnat

10h45 à 11h00 : Pause

11h00 à 12h30 : Retours des groupes, feuille de route, composition du CNAV

12h30 : Repas

Présentation des ateliers

Samedi matin

Atelier 1 & 2 : Ecole de vélo à la FSGT (animés par Sylvie Menny et Sylvie Creuzenet)

Les activités Écoles de vélo touchent toutes les formes de pratiques cyclistes : route, cyclo-cross et VTT ainsi que des formes diverses allant de séances hebdomadaires à des compétitions plus ou moins régulières et nombreuses.

Les catégories concernées sont :

- les pucerons (3 et 4 ans),
- les moustiques (5 et 6 ans),
- les poussins (7 et 8 ans),
- les pupilles (9 et 10 ans),
- les benjamins (11 et 12 ans).

Les enfants représentent une part relativement faible des effectifs vélo FSGT (moins de 10%) pourtant il s'agit d'un public auquel la FSGT est attaché. La conception FSGT de la pratique des enfants est de penser les besoins des enfants afin de leur proposer un contenu pédagogique et des pratiques adaptées. Il s'agit de réfléchir non seulement au contenu de nos manifestations compétitives (les écoles de vélo sont une catégorie présente sur les championnats) mais également à nos pratiques enfants au sein de nos clubs.

La séquence en ateliers permettra de réaliser un tour de tables sur un état des lieux des activités Ecole de vélo et les attentes des différents comités ainsi qu'une présentation du projet fédéral du CNAV.

Les questions qui alimentent le débat seront :

- Quelle est la réalité de nos pratiques dans nos clubs ? Commissions ?
- Comment améliorer la pratique et quels nouveaux jeux peut-on leur apporter ?

Atelier 3 : Dimension non compétitive (cyclotourisme) 1 (animé par Christian Panouze et Pierre Holder)

Le cyclotourisme FSGT est une activité importante. Développée sur tout le territoire, elle représente environ 20% de l'ensemble des effectifs vélo de la fédération. Toutefois, cette activité est difficile à fédérer. Beaucoup de cyclotouristes trouvent leur bonheur en participant aux sorties organisées par leurs clubs sans prendre part aux randonnées proposées par leur comité ou la fédération. Par ailleurs, le cyclotourisme au sein des comités n'est pas toujours structuré ou alors il repose sur les épaules d'un responsable qui nage parfois à contre-courant des autres acteurs de sa commission départementale. Loin de vouloir opposer coursier et cyclo, il convient toutefois de constater que là où l'activité cyclotourisme se développe le plus c'est là où il existe des commissions départementales uniquement dédiées au cyclotourisme.

A travers les exemples des commissions cyclotouristes de Haute-Garonne (31) et du Haut-Rhin (68), les objectifs du groupe seront :

- D'identifier en quoi une commission cyclotouriste départementale permet de créer du développement dans le territoire.
- De réfléchir aux conditions nécessaires pour mettre en place une commission départementale cyclotouriste.

Atelier 4 : Fonctionnement du CNAV (animé par Dany Bouteiller et Thomas Valle)

1) Fonctionnement

Le Collectif National des Activités Vélo se compose d'une trentaine de bénévoles issus des différentes commissions cyclistes départementales.

Ses fonctions :

- Contribuer au développement et à la mise en œuvre des activités vélo FSGT.
- Contribuer à assurer la mise en œuvre des actions nationales (championnats et rassemblements).
- Impulser une politique de formation fédérale vélo.
- Organiser la vie associative au sein du CNAV.
- Établir et mettre en œuvre une politique de communication du CNAV.
- Participer à la vie institutionnelle et contribuer au projet politique de la FSGT.

Le CNAV se réunit en réunion plénière deux fois par an, en octobre et en mars.

3 commissions (route et cyclo-cross, VTT, cyclotourisme) assurent le suivi des disciplines. Les réunions sont partagées entre les séquences en commission pour traiter des questions spécifiques et en plénière pour les réunions communes.

La commission formation, pilotée par un coordinateur, se réunit la veille de chaque réunion plénière du CNAV. Une coordination est chargée de piloter le CNAV, composée d'une dizaine de responsables du collectif, a été instaurée suite aux EGAV de 2017.

Jean-Marie Bonnin est le coordinateur du CNAV, il a en charge le pilotage général du collectif.

2) Ce qui ressort de la préparation des EGAV

Lors des réunions préparatoires, une forte proportion de commissions ne s'est pas prononcée sur le fonctionnement du CNAV. Cela pose question sur sa connaissance et/ou reconnaissance. N'y a-t-il rien à dire du fait d'un travail satisfaisant ?

Si un représentant à souligner le besoin de renouvellement, un autre le manque d'écoute, une commission régionale s'est montrée très critique : manque de démocratie et d'ouverture, besoin de prises en compte des avis des commissions. Elle propose de repenser les modalités de travail : plus de collectif, plus de délégation, évolution de l'organisation des réunions, identification de nouveaux pilotes.

Suite aux Etats Généraux de 2017, afin de renforcer la prise en compte de nouvelles orientations, il avait été créé des groupes de travail par thématiques : écoles du vélo, pratique féminine, contribution aux événements nationaux, règlements et fonctionnement du CNAV. Ces groupes de travail ont vécu une saison, avant de disparaître.

3) Mise en débat lors des EGAV

Devons-nous recréer des groupes de travail ? Sur quelles thématiques ? Comment garantir leur bon fonctionnement sur la durée ?

Quelle coordination du CNAV : composition, rôle, fonctionnement ?

Comment associer les commissions départementales et régionales aux travaux du CNAV et inversement comment le CNAV doit-il répondre à leurs besoins ?

Quel type de réunion organiser pour plus d'efficacité et pour une écoute de tous les acteurs du CNAV ?

Samedi après-midi

Atelier 5 et 6 : Le règlement national FSGT (animé par Roland Geisser/Jean-Marie Bonnin/Jacques Woiffard/ Jean Traggiai)

Le règlement national des activités vélo FSGT est le cadre de référence des activités fédérales du cyclisme FSGT. Il comprend des règles à appliquer, des recommandations à adapter selon les cas.

Ce règlement met en avant les valeurs du cyclisme FSGT, rappelant notamment dans son introduction le respect d'un certain nombre de principes qui lui sont chers : préservation de la santé, développement d'une pratique pour toutes et tous quel que soit l'âge ou le niveau de pratique, développement d'une vie associative avant tout tournée sur le bénévolat, conception omnisports de la pratique (l'humain au centre des préoccupations en tant qu'être social), affirmation d'une pratique sportive culturelle privilégiant les relations humaines, la participation de chacun et la solidarité, à un système commercial où la relation s'établit sur le mode vendeur/client...

Le règlement national cherche à harmoniser les différentes règles s'appliquant à l'organisation de l'activité vélo sur tout le territoire, tout en garantissant une certaine souplesse et une liberté aux différentes structures.

Au cours des différentes rencontres préparatoires aux États Généraux, dont les comptes-rendus sont disponibles en annexe du présent dossier, et de l'analyse des questionnaires envoyés aux clubs et comités, différentes questions sont ressorties sur des aspects réglementaires.

Ci-dessous les plus récurrentes :

- Disparité de fonctionnement et de réglementation en fonction des départements.
- La question de l'harmonisation des catégories.
- La question des quotas et de la participation des multi-licenciés aux championnats.
- Les conditions de participation aux championnats nationaux.
- La lisibilité du règlement.

Deux problématiques principales ressortent, l'une autour de l'harmonisation des règlements au sein des comités et plus particulièrement l'harmonisation des catégories, et l'autre autour des conditions de participation aux championnats nationaux et plus particulièrement la question des quotas des multi-licenciés. Les deux ateliers traiteront chacun d'une des problématiques. Il s'agira dans un premier temps, à travers un

tour de table, de réaliser un état des lieux autour du Règlement national puis dans un deuxième temps de travailler collectivement l'une des deux problématiques.

Ces problématiques sont complexes et génèrent des points de vue très variés. Il ne sera pas question de trancher ces questions aux EGAV mais d'avoir des temps d'échanges et de réflexions constructives qui permettront d'orienter le travail du CNAV sur ces points pour les prochaines saisons.

Atelier 7 : Engagement bénévole (animé par Thomas Fontenelle / Nicole Delamare / Philippe Segrestan)

Au cours des rencontres préparatoires aux EGAV avec les commissions départementales et régionales de vélo qui se sont déroulées de juillet à décembre 2023, une problématique a constamment été soulevée par les différents acteurs du vélo FSGT : la baisse de l'engagement bénévole.

Cette dernière semble importante à deux niveaux :

- il y a une diminution du nombre de responsables bénévoles engagés dans les commissions départementales et régionales de vélo,
- il y a des difficultés à renouveler les commissaires (ce qui met en danger l'organisation des courses).

Les responsables rencontrés ont souvent évoqué des difficultés à renouveler le contingent des bénévoles. De manière paradoxale, des comités voient parfois leurs effectifs progresser de manière significative mais dans le même temps rencontrent des difficultés à identifier de nouveaux responsables pour animer la vie associative de la commission.

Pourtant, à contre-courant d'une idée encore largement répandue, l'engagement bénévole et militant de la vie associative ne faiblit pas, non, il se modifie. Moins idéologique et plus volatil, l'engagement bénévole d'aujourd'hui est plus concret, préférant souvent s'attacher à des thématiques bien identifiées qu'à des missions générales de gestion d'une association ou d'une commission. S'il est évident que le modèle consumériste prôné par le secteur marchand joue un rôle important sur les pratiques sportives et impacte le rapport des adhérents à leur association, dans le même temps il contribue à valoriser le sens de l'adhésion à un projet militant lorsque ce dernier en comprend la portée émancipatrice.

En bref, si la vie associative de la FSGT est émancipatrice, elle permettra de renforcer l'engagement bénévole.

Par ailleurs, s'agissant des commissaires de course, un travail important mené par le collectif formation du CNAV a permis de former de nombreux officiels ces dernières années. Il est nécessaire de partager et renforcer ces dispositifs de formation.

En s'appuyant sur les travaux de Philippe Segrestan, militant associatif de l'escalade FSGT, d'une part et sur les expériences concrètes de commissions départementales ayant su créer une belle dynamique bénévole d'autre part, les participants à cet atelier tenteront de trouver des pistes de réflexion pour faire face à la baisse du nombre de bénévoles engagés sur les activités départementales et régionales de vélo FSGT.

Atelier 8 : Pratique féminine (animé par Violaine Litzler, Emmanuelle Bonnet-Oulaldj)

A l'occasion des 90 ans de la FSGT (née en 1934), la Fédération mène un travail sur son projet de développement. Parmi les axes retenus, la féminisation des pratiques figure en bonne place et constitue un enjeu prioritaire. En effet, à ce jour les licenciées femmes FSGT ne constituent qu'un tiers des effectifs.

Qu'en est-il pour les activités vélo ? Le constat est sans appel, le taux de licenciées femmes est inférieur à 9% sur l'année 2023. Le vélo FSGT est très largement masculin, plus encore qu'en Fédération Française de Cyclisme (FFC), où le taux de féminisation s'élève à 12,25% sur l'année 2023 (ce qui n'est pas énorme non plus soyons honnêtes).

Si on s'en tient aux chiffres, on est forcé de constater que le vélo FSGT ne répond pas suffisamment aux attentes et aux besoins des femmes qui souhaitent pratiquer le vélo, que ce soit en compétition ou dans un cadre non compétitif.

Les règlements de nos compétitions peuvent également générer des discriminations. C'est le cas lorsque les filles sont placées systématiquement en fond de grille, derrière tous les garçons, même si elles ont un meilleur niveau. Il est difficilement concevable pour une fédération prônant l'accès à une pratique émancipatrice pour toutes et tous que de telles inégalités existent.

A la suite des Etats Généraux de 2017, un groupe de travail s'était constitué au sein du CNAV pour travailler sur la question de la féminisation du vélo FSGT. Si ce dernier a permis quelques avancées (notamment en instaurant des récompenses / maillots pour toutes les catégories féminines sur les championnats nationaux FSGT), il a malheureusement rapidement arrêté de fonctionner.

L'atelier sur la pratique féminine permettra de faire un état des lieux de la pratique des femmes au sein des comités puis de réfléchir collectivement à la question suivante : comment renforcer la féminisation dans la pratique cycliste FSGT ?

Dimanche matin

Atelier 9 : Dimension non compétitive (cyclotourisme) 2 (animé par Christian Panouze / Laurent S)

Dans le prolongement des réflexions de la veille au cours du premier atelier sur le cyclotourisme, l'enjeu de cet atelier sera de questionner la fédéralisation de l'activité.

Le constat des acteurs du collectif cyclotouriste du CNAV est, en effet, que peu de clubs et randonneurs jouent le jeu des activités fédérées. A ce titre, le Rassemblement Fédéral qui a lieu une fois tous les trois ans, est assez emblématique. Sa participation baisse au fur et à mesure des éditions, et bien que la manifestation soit très appréciée des participants et que le contenu soit qualitatif, ce sont souvent les mêmes comités qui jouent le jeu.

Dans le même temps, l'engouement autour des activités cyclistes est très important. Il y a donc lieu de se questionner sur le contenu des manifestations et pratiques qui sont proposées par la FSGT. Sont-elles toujours en adéquation avec les besoins ?

Il existe de nombreuses pratiques innovantes sur lesquelles la FSGT peut s'appuyer, à l'image du Gravel ou du ECyclisme. Par ailleurs, repenser nos manifestations cyclotouristes en organisant des défis ou des randonnées "transversales" (en ralliant par exemple deux comités emblématiques) ou en mixant randonnées et sorties chronométrées, sont des pistes intéressantes à travailler pour le CNAV.

Après une présentation du collectif cyclotourisme du CNAV (qui le compose ? quelle est son activité ?) et du rassemblement fédéral, les participants seront amenés à réfléchir à la question suivante : quelles sont les nouvelles pistes à explorer pour mieux fédérer les activités cyclotouristes ?

Atelier 10 : Formation (animé par Roland Geisser, Jacques Woiffard, Elise Henault, Jacques Callarec)

Dans la continuité des actions menées par le Collectif Brevet Fédéral dans l'harmonisation de la formation BFA depuis sa reprise en juin 2023, et pour valoriser les spécificités, les innovations et développement des formations liées au brevet fédéral des activités vélos, nous souhaitons proposer un temps de réflexion autour de ces thématiques à tous les membres présents lors des Etats Généraux des Activités Vélo :

- Quelles sont les spécificités FSGT ? Lesquelles pourraient être développées ?
- Quels sont les besoins ou possibilités de développer des formations spécifiques ?
- Comment encourager les pratiquants des nouvelles pratiques à devenir formateurs ?
 - Modules spécifiques non diplômants
 - Vélo électrique
 - Gravel
 - Préparation à la performance
 - Développement des mobilités douce
 - Pratiques partagées

En parallèle, le domaine de la politique de formation ayant relancé les réflexions sur la formation des commissaires, nous proposons en parallèle un temps d'échange sur les besoins et possibilités en régions et en départements.

Atelier 11 : Public jeunes (animé par Dany Bouteiller / Jean-Marie Bonnin)

La FSGT accueille tous les publics.

Avec 7% du total des licenciés vélo FSGT, la catégorie « jeunes » (13-17 ans) est la moins représentée au sein des effectifs fédéraux. La pratique vélo FSGT repose très largement sur un public adulte, voire senior. Pourtant selon une étude de l'INJEP de 2017, c'est l'activité la plus prisée des 15-29 ans derrière le foot et la natation.

Toutefois, comme beaucoup d'autres activités, on observe qu'à partir de 12 ans, il y a un vrai recul dans les pratiques fédérées, qu'elles soient compétitives ou non. C'est un axe de travail pour la FSGT, afin de permettre l'accès de tous au sport et aux loisirs, développer des pratiques en direction des féminines.

La FSGT se questionne sur les besoins et les aspirations des jeunes cyclistes afin de leur proposer une activité adaptée. Les enfants qui découvrent le vélo FSGT à travers les écoles du vélo poursuivent-ils dans le vélo ? Sous quelles formes ?

Réflexions de l'atelier :

- Quelles sont les pratiques locales ?
- Quelles actions sont mises en place pour faciliter l'accès ? Quels sont les freins ?
- Comment toucher le public visé, avec quelles innovations ?
- Comment maintenir les jeunes dans l'activité ?
- Comment organiser l'encadrement ? Les personnes qui gèrent les sorties sont-elles formées ?

A large, light gray graphic of the number '90' is positioned in the lower right quadrant of the page. The '9' is a thick, rounded shape with a white circular cutout in its center. The '0' is a thick, rounded shape with a white oval cutout in its center. The overall style is minimalist and modern.

Dossier de participation - EGAV 2024 à Kingersheim

Atelier 12 : Modèle économique des championnats_ (animé par Thomas Fontenelle / Xavier Raynaud / Baptiste Gouillat)

A l'image des championnats VTT et cyclisme sur route 2023, qui n'ont pas pu être mis sur pied par les organisateurs initialement prévus, les championnats nationaux de vélo FSGT sont confrontés à d'importantes difficultés d'organisation. Si les contraintes administratives constituent un frein important, les contraintes économiques sont également une problématique majeure. Les collectivités territoriales octroient de moins en moins de subventions pour ce type d'organisation. Des nouveaux postes budgétaires ont également fait leur apparition (sécurité, médical, location des bases de loisir...). Par conséquent, il est de plus en plus difficile de trouver des clubs et/ou des comités pour organiser des championnats nationaux.

Pour chaque Championnat national, depuis plusieurs saisons, le CNAV reverse une part des engagements financiers à l'organisateur local (6€ sur les 13€ d'engagement individuel). Par ailleurs, sur des postes budgétaires non prévus ou dans des cas d'urgence (comme la reprise en main d'un championnat à la dernière minute), le PACS peut octroyer des aides financières exceptionnelles pour soutenir le financement d'une épreuve. Toutefois, si cela permet d'équilibrer les budgets au cas par cas, il convient de réfléchir à des solutions plus structurelles afin d'assurer le financement des championnats nationaux sur le long terme.

Des propositions ont été faites par le CNAV en vue de faire financer les organisations des championnats par l'ensemble des comités départementaux. En effet, les comités organisant régulièrement les championnats sont, de fait, plus souvent mis à contribution pour le bien commun. Toutefois, ces propositions n'emportent pas l'adhésion de tous car l'activité vélo est différente en fonction des comités. Par ailleurs, cela revient à remettre en cause le principe d'unicité de la cotisation fédérale qui est la même quel que soit l'activité pratiquée. En parallèle, le PACS mène actuellement un travail sur les épreuves fédérales et sur leurs modalités de financement.

Outre des axes de réflexion autour de l'accompagnement des organisateurs, l'idée est également de réfléchir à mieux soutenir les clubs et comités qui connaissent des difficultés.

En prenant appui sur le cas pratique des championnats de cyclisme sur route 2023, l'atelier s'attachera dans un premier temps à identifier la structuration d'un budget d'un championnat national FSGT et les principales difficultés rencontrées, avant, dans un second temps, de faire des propositions autour de la question suivante : comment mieux soutenir les clubs organisateurs des championnats face aux difficultés financières rencontrées sur le terrain ?

ECyclisme FSGT

Le ECyclisme est une activité qui se pratique sur des appareils fixes appelés home-trainer, permettant de reproduire l'activité du vélo et grâce auxquels, il devient possible de rouler chez soi et de pratiquer avec d'autres ecyclistes au moyen de plateforme connectée.

Le ECyclisme FSGT est né il y a 4 ans, alors que la crise sanitaire liée au Covid était à son paroxysme. Pendant cette période, quelques passionnés issus des clubs FSGT ont organisé des initiatives afin de proposer des courses en ligne aux coureurs confinés. Ces quelques passionnés se sont réunis au sein d'un collectif et ont permis l'émergence de premières initiatives nationales à partir de 2021.

Depuis l'activité s'est énormément développée. L'objet premier du ECyclisme FSGT est de proposer une activité cycliste aux licenciés vélo FSGT, en particulier pendant la période hivernale au cours de laquelle nombre de coureurs préfèrent rouler au chaud à la maison.

En 2023, un premier championnat officiel de ECyclisme FSGT a été mis sur pied et a rencontré un vif succès. Il permet de décerner des titres de champions nationaux en individuel et par club. Désormais, il existe une belle communauté de ecyclistes FSGT et ce championnat est promis à un bel avenir. L'édition 2024 a démarré le 4 janvier dernier. Ouvert à tous les licenciés FSGT, le championnat propose une course hebdomadaire, le jeudi soir à 19h30, avec un système de catégorie de niveau et de montée descents/chaque semaine. Ces courses sont retransmises et commentées en direct sur la chaîne Twitch de la FSGT.

En quelques chiffres, le championnat 2024 c'est :

- 182 inscrit.e.s,
- environ 120 coureuses/eurs au départ chaque semaine,
- 90 clubs,
- 36 comités départementaux.

La pratique ECyclisme est encore balbutiante et il y a plein de choses à imaginer pour la démocratiser et la développer. En se penchant dessus il y a 4 ans, la FSGT est une fédération pionnière en France et ses initiatives sont largement reconnues pour leur qualité, leur convivialité mais également leur sérieux.

Les pratiques partagées à la FSGT et le vélo

Les pratiques partagées à la FSGT sont regroupées au sein de l'EFT PPH, qui est l'Espace fédéral thématique de pratiques partagées handi-valides. Créé en décembre 2020, il bénéficie depuis septembre 2022 d'un demi-poste salarié, occupé par Lucie Doyen, qui vient compléter l'équipe de pilotage formée initialement de bénévoles.

Les pratiques partagées s'entendent « entre valides et personnes en situation de handicap », et concernent de nombreuses activités et tous les types de handicaps, pourvus qu'ils soient compatibles avec la pratique sportive souhaitée par la personne.

L'objectif de cet EFT est d'accroître l'accueil des personnes en situation de handicap dans nos clubs, par une offre plus fournie en nombre de clubs, mais également en activités proposées.

Pour arriver à atteindre ce but, il est nécessaire de :

- Faire connaître les pratiques partagées handi-valides existantes ;
- Répondre aux éventuelles craintes des clubs ;
- Former les animateurs à l'accueil et à l'encadrement des personnes en situation de handicap, non pas par nécessité, mais pour supprimer un frein à l'accès aux activités.

Par les différentes pratiques que regroupe l'activité vélo au niveau de la FSGT, les personnes en situation de handicap peuvent trouver leur place, qu'elles soient jeunes ou adultes, qu'elles souhaitent pratiquer en loisir ou en compétition.

Le temps prévu lors des EGAV permettra de détailler les pratiques existantes dans nos clubs FSGT et de se rendre compte de la richesse des activités pratiquées en pratique partagée handi-valide.

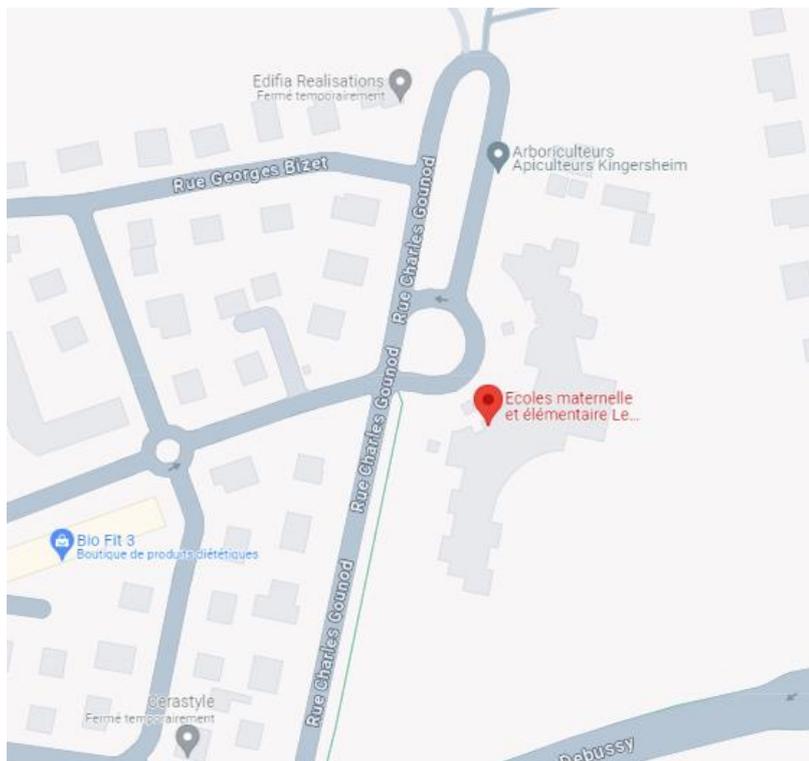
Candidatures au CNAV (feuille de candidature)

Plan de situation et infos pratiques

Accueil des participant·e·s samedi 24 Février à partir de 9h, début des travaux samedi 24 février 2024 à 10h, fin des travaux dimanche 25 février 2024 à 12h30.

Lieu des travaux

Ecole maternelle & élémentaire Village des enfants Rue Charles Gounod 68260 Kingersheim



Accès :

Accès transports en commun :

Depuis la gare de Mulhouse : tram 1 jusqu'à l'arrêt Rattachement, puis bus 8 jusqu'à l'arrêt Flandres, et 7 minutes de marche (35 minutes de trajet en tout).

Accès en voiture :

- Depuis Belfort ou Mulhouse : A36, sortie 18b vers Guebwiller/Wittenheim/Kingersheim/Illzach-Centre/Bourzwiller. Après 3 km, prendre la sortie 9 vers Kingersheim/Le Kaligone/Richwiller.
- Depuis Strasbourg : A35, sortie 32 direction Sausheim/Kingersheim/Wittenheim.

Des minibus sont également prévus entre les salles des travaux et la salle des repas ou les hôtels, pour ceux qui ont des difficultés pour marcher.

Hébergement

L'hébergement se situe à 300 mètres du lieu de repas, où nous pouvons tous loger. Les hébergements sont prévus en chambres doubles. Dans le cas de demande de chambre individuelle sauf cas particulier (convenance médicale) une contribution forfaitaire de 20€ la nuit sera demandée.

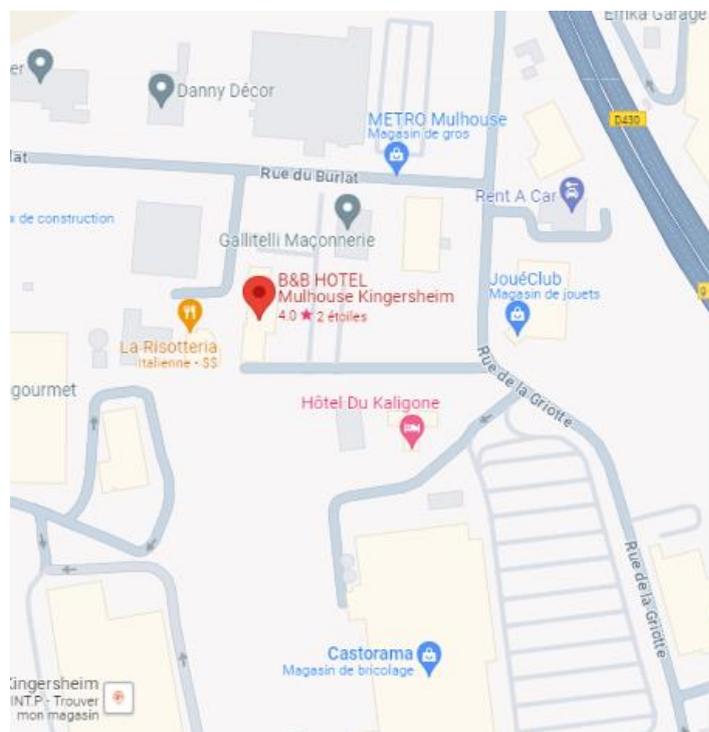


B&B HOTEL Mulhouse Kingersheim
4,0 ★★★★★ 948 avis Google ⓘ
Hôtel 2 étoiles

[Site Web](#) [Itinéraire](#) [Enregistrer](#) [Appeler](#)

[Vérifier la disponibilité](#)

Adresse : 13B Rue de la Griotte, 68260 Kingersheim
Téléphone : 0 892 23 37 92



B&B HOTEL Mulhouse Kingersheim.

Prise en charge des participant·e·s aux EGAV

Le remboursement des frais de déplacement se fait sur la base de remboursement des déplacements FSGT.

Les frais supplémentaires, téléphone, boissons, etc. seront à régler sur place par l'intéressé·e.

Rappel des principales règles du cadre de prise en charge fédérale

- Frais de déplacement. Dans le but de favoriser le développement durable et de contribuer à la sauvegarde de l'environnement, le transport par train (2e classe) sera privilégié. Dans certaines conditions, l'avion pourra être utilisé, après validation en amont par le PACS. Les réservations train ou avion sont effectuées, soit par les organisateurs de la réunion, soit par le participant. Il est demandé d'anticiper au maximum pour bénéficier des meilleurs tarifs. La voiture peut être utilisée pour un déplacement à plusieurs après validation en amont par le PACS. Le tarif kilométrique unique de remboursement est de 0.34€ par kilomètre, auquel s'ajoutent les frais de péage. En cas de déplacement seul en voiture, le remboursement se fera sur la base du tarif SNCF.
- Frais d'hébergement. Sauf indication contraire, les hébergements sont réservés par l'organisateur de l'événement. Les hébergements sont prévus en chambre double. En cas de demande de chambre individuelle, sauf cas particulier (convenance médicale notamment), une contribution forfaitaire de 20 € sera demandée. Les frais supplémentaires (boissons, téléphone, ...) seront à régler sur place par l'intéressé.



NOTE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

14 rue Scandicci 93508 PANTIN cedex - 01 49 42 23 19 - accueil@fsgt.org - www.fsgt.org

DOMAINE/PÔLE :

Nom/Prénom :

Adresse complète :

Règlement par virement bancaire

Titulaire du compte :

Réunion/Stage :

Banque/Agence :

Date & lieu :

IBAN :

FRAIS DE VOYAGE

TRAIN/AVION

Aller/Retour de : à : = €

Supplément : = €

SOUS TOTAL €

VOITURE (Indiquer ci-dessous le nom de chaque passager ; si 1 personne, remboursement sur la base du train) :

Photocopie de la Carte grise (obligatoire pour un 1^{er} remboursement ou changement de véhicule)

Aller/Retour de : à :

Nombre de kilomètres à **0,34€** le kilomètre = 0 €

Péage : = €

SOUS TOTAL 0 €

TAXI (Indiquer ci-dessous le nom de chaque passager ; si 1 personne, remboursement base transports en commun) :

Aller/Retour de : à : **SOUS TOTAL** 0 €

FRAIS DE SÉJOUR

REPAS (Seulement en cas de nécessité, et avec justificatif)

Nombre de repas : à **22,00€** max/repas = 0 €

HÔTEL - Nuit + petit déjeuner : = €

SOUS TOTAL 0 €

DATE & SIGNATURE :

TOTAL GÉNÉRAL €

CADRE RÉSERVÉ À LA COMPTABILITÉ (BON À PAYER)

DATE	INITIALES	MONTANT	NUMÉRO DE COMPTE

POUR LES REMBOURSEMENTS AUX COMITÉS, JOINDRE LES COPIES DES JUSTIFICATIFS

CADRE DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS OCCASIONNÉS LORS DE LA PARTICIPATION À LA VIE FÉDÉRALE

Ce cadre a pour objectif de permettre au plus grand nombre de militants bénévoles et salariés d'accéder à des responsabilités, de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale. Ce cadre précise les conditions et modalités de remboursement des frais occasionnés par la participation à des réunions fédérales (Assemblée générale, Assemblée fédérale, réunion de pôle, domaine, secteur et chantier), à des missions fédérales, à des réunions et situations particulières.

Ce cadre repose sur deux principes, la **CONCERTATION** pour prendre en compte toutes les situations particulières et la **RESPONSABILITÉ** de tous pour maîtriser le budget notamment dans le domaine des transports (**réservations anticipées des billets d'avion et de train**). Les conditions de prise en charge des frais sont conçues comme une compensation des frais réels.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

- Le secteur concerné informe tous les participants des conditions de prise en charge (et notamment le nombre de personnes prises en charge par structure).
- Dans le but de favoriser le développement durable et de contribuer à la sauvegarde de l'environnement, le transport par train (2^e classe) sera privilégié. Dans certaines conditions, l'avion pourra être utilisé, après validation **en amont** par le secteur concerné.
- Les réservations train ou avion sont effectuées, soit par les organisateurs de la réunion, soit par le participant. Il est demandé d'anticiper au maximum pour bénéficier des meilleurs tarifs.
- La voiture peut être utilisée pour un déplacement à **plusieurs** après validation en amont par le secteur concerné. Le tarif kilométrique unique de remboursement est de **0.34€** par kilomètre, auquel s'ajoute les frais de péage. En cas de déplacement seul en voiture, le remboursement se fera sur la base du tarif SNCF.
- Les déplacements domicile/gare ou aéroport, et gare ou aéroport/siège fédéral s'effectuent en transport en commun dans la mesure du possible. En l'absence de transport en commun (ou peu pratiques), les déplacements en voiture ou taxi à **plusieurs** peuvent être pris en charge, après validation **en amont** par le secteur concerné.
- Déplacements au sein de la région Ile de France : les déplacements peuvent être pris en charge sur la base des tarifs des transports en commun. Les frais kilométriques et frais divers (parking notamment) pourront être pris en charge à titre exceptionnel, après validation **en amont** par le secteur concerné et le domaine de la politique financière.

FRAIS D'HÉBERGEMENT

Sauf indication contraire, les hébergements sont réservés par l'organisateur de l'événement. Les hébergements sont prévus en chambre double. En cas de demande de chambre individuelle, sauf cas particulier (convenance médicale notamment), une contribution forfaitaire de 20€ sera demandée. Les frais supplémentaires (boissons, téléphone, ...) seront à régler sur place par l'intéressé.

FRAIS DE REPAS

En l'absence de repas prévu par l'organisateur, le montant remboursé sera de 22€ maximum par repas.

CARTE D'ABONNEMENT TRANSPORT

Pour les militants participant à plusieurs réunions par an (au minimum 3), il est possible de souscrire une carte d'abonnement, en concertation avec le niveau fédéral. Pour que la fédération puisse prendre totalement en charge ces cartes, l'URSSAF exige une attestation du bénéficiaire certifiant sur l'honneur qu'il ne l'utilise pas à titre personnel. Ceux qui souhaitent l'utiliser à titre personnel doivent contribuer à 50% de son achat.

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Quel que soit le montant de la dépense, lorsque les frais sont avancés par le participant, son comité ou son club, **une note de remboursement de frais doit être complétée puis adressée à l'organisateur** de l'événement concerné dans **un délai n'excédant pas un mois** après la tenue de l'événement. Au-delà de ce délai, le remboursement n'est plus garanti.

Cette note doit être obligatoirement accompagnée des justificatifs des dépenses : billet de train ou d'avion au nom de la personne, ticket de métro, de bus, facture de repas, etc.

La photocopie de la carte grise du véhicule utilisé doit être fournie pour le remboursement des frais kilométriques.

RÉDUCTION D'IMPÔT POUR LES BÉNÉVOLES

Le bénévole qui ne souhaite pas obtenir le remboursement des frais qu'il a engagé au nom de l'association peut décider d'en faire don à l'association, ouvrant droit à une réduction fiscale.

[Voir les modalités pratiques ici.](#)

Annexes

Annexe 1 : Bilan, Historique, Chiffres et Cartographie [Accéder à l'annexe](#)

Bilan du CNAV depuis les Etats Généraux des Activités Vélo 2017

Le fonctionnement du Collectif National des activités Vélo (CNAV)

Les Effectifs.

La formation.

L'Activité route.

L'activité Cyclo-Cross.

L'activité VTT.

L'activité Cyclotourisme.

L'Activité Piste.

Le Collectif National des Activités Vélo (CNAV) en chiffres.

Cartographie des régions sportives.

Les effectifs par régions sportives à fin Août 2023.

Historique des effectifs depuis 2010.

Participation aux championnats (VTT, Route, Cyclo-cross depuis 2000-2001)

Performances sur piste.

Annexe 2 : Infographie Vélo FSGT

[Infographie vélo FSGT de la revue Sport et Plein Air de février 2024](#) ;

Annexe 3 : Les rencontres préparatoires en région

[Les rencontres préparatoires en région](#)

Annexe 4: Guide pratique des CFA

[Guide pratique des CFA](#)

Annexe 5 : Guide des épreuves fédérales FSGT

[Guide des épreuves fédérales FSGT](#)